

Mairie de Plomeur

1, place de la Mairie - 29120 Plomeur (FINISTERE)

☎ : 02 98 82 04 65 - 📠 : 02 98 82 06 00

📧 : accueil@plomeur.bzh - Site Internet : www.plomeur.com



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire, à la **mairie**, le :

Judi 29 septembre 2022 à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2022

1. CCPBS – Taxe d'aménagement
2. Projet ALSH – Plan de financement
3. Projet de rénovation du restaurant scolaire
 - 3-1. Convention avec FIA (Finistère Ingénierie Assistance)
 - 3-2. Convention avec le Conseil Départemental
4. Projet d'aménagements cyclables – Bourg
 - 4-1. Convention avec l'Etat / DREAL
 - 4-2. Convention avec le Conseil Régional / quais bus
 - 4-3. Convention avec le Conseil Départemental
5. Projet d'aménagements cyclables - vers La Torche
 - 5-1. Convention avec FIA
 - 5-2. Convention avec le Conseil Départemental
6. Projet d'aménagement de la pointe de La Torche
Dépôt de dossier auprès de la Région
7. Projet arbres – Plan de financement
8. Conventions avec le Centre de Gestion du Finistère (mission de médiation & protection sociale)
9. Affaires foncières
10. SDEF – Extension Eclairage Public
11. Solidarité UKRAINE
12. Recettes irrécouvrables
13. Prêt d'honneur

Questions et communications diverses

Le Maire,
Ronan CRÉDOU